

Rapport d'activités

2013



ORMES

Office des Risques Majeurs
de l'Estuaire de la Seine

Un contexte en forte évolution en 2013	3
Glossaire	4
Les membres	5
Le fonctionnement statutaire	6
Les collaborateurs	7
Les projets	
Réponse Collective aux Situations d'Urgence de la Zone Industrielle et Portuaire du Havre	8
Commission Technique d'étude et d'évaluation des Surcotes Marines dans l'Estuaire de la Seine	14
L'information et la communication	18
Le Haut Comité Français pour la Défense Civile	20
L'institut Européen des Risques	21

Un contexte en forte évolution en 2013

L'année 2013 a été marquée par plusieurs évolutions réglementaires qui touchent directement l'ORMES et ses projets.

En premier lieu, la ministre de l'écologie a présenté le 11 avril 2013 un « plan de mobilisation pour la prévention des risques technologiques » qui a été suivi le 25 juin 2013 par une circulaire du même ministère « relative au traitement des plateformes économiques dans le cadre des Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) ». Cette dernière propose différents aménagements à certaines plateformes françaises de premier ordre afin de ne pas entraver le développement économique des territoires. Pour accéder à ces aménagements, l'ensemble des acteurs parties prenantes doivent s'engager dans une « gouvernance » des risques et du traitement des crises. C'était déjà dans ce sens que les travaux de la commission RCU-ZIP étaient engagés, ils s'en trouvent confortés par cette circulaire prise au sommet de l'Etat.

En second lieu, c'est sur la thématique des inondations que le contexte a évolué. A la fin de l'année 2012, un arrêté préfectoral reconnaissait l'estuaire de la Seine comme un « territoire à risque important d'inondation » (TRI). En 2013, les travaux du « plan de gestion du risque inondation » (PGRI) visaient à définir les objectifs de protection à atteindre mais également les mesures à mettre en œuvre pour y parvenir. De manière parallèle, l'ORMES travaille dans le cadre de la commission CTeeSMES pour mieux comprendre les impacts des inondations par débordement de réseaux ou par submersion marine sur l'ensemble de l'estuaire. Durant 2013, la commission a produit ses premières modélisations et a commencé le recensement des différents enjeux présents.

Ce rapport d'activité 2013 vous présente plus en détail l'ensemble des avancées réalisées par l'association durant l'année.

Textes majeurs de l'année 2013

11 avril 2013 : Plan de mobilisation pour la prévention des risques technologiques

25 juin 2013 : Circulaire relative au traitement des plateformes économiques dans le cadre des Plans de Prévention des Risques Technologiques

Glossaire

AESN

Agence de l'eau Seine Normandie

ANSSI

Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information

AOT

Autorisation d'Occupation Temporaire

AURH

Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'estuaire de la Seine

CASU

Centre d'Appui aux situations d'Urgences

CCIH

Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre

CEA

Commissariat à l'Energie Atomique et aux énergies alternatives

CEREMA

Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

CERES

Code d'Évaluations Rapides Environnementales et Sanitaires

CETMEF

Centre d'Études Techniques Maritimes et Fluviales

CIM

Compagnie Industrielle Maritime

CRI-CCIH

Commission Risque Industriel de la CCIH

CTeeSMES

Commission Technique d'étude et d'évaluation des Surcotes Marines dans l'Estuaire de la Seine

CODAH

COmmunauté de l'Agglomération Havraise

DCE

Direction du Cycle de l'eau (CODAH)

DDTM

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

DGSCGC

Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises

DIRM

Direction pour l'Information sur les Risques Majeurs

DoIP

Diffusion des outils d'Information préventive

DREAL

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EPCI

Établissement Public de Coopération Intercommunale

ERP

Etablissement Recevant du Public

GIP

Groupement d'Intérêt public

GPMH

Grand Port Maritime du Havre

IER

Institut Européen des Risques

MEDDE

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

MSGU

Médias Sociaux et Gestion des Urgences

ORMES

Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine

ORSEC

Organisation de la Réponse de Sécurité Civile

PFMS

Plan Familial de Mise en Sécurité

PGRI

Plan de Gestion des Risques Inondation

PMA ERP

Plan de Mise à l'Abri pour les ERP

PMA AE

Plan de Mise à l'Abri pour les Activités Economiques

POI

Plan d'Opération Interne

PôlitES

Pôle d'Intelligence Territoriale de l'Estuaire de la Seine

PPI

Plan Particulier d'Intervention

PPMS

Plan Particulier de Mise en Sécurité

PPRT

Plan de Prévention des Risques Technologiques

PRECIEU

PRogramme d'Etudes sur la Contrainte d'Inondation dans les projets urbains en Espaces Inondables

RDS

Radio Data System

RCU-ZIP

Réponse Collective aux situations d'Urgence de la ZIP

SAIP

Système d'Alerte et d'Information des Populations

SAO POLO

Stratégies d'Adaptation des Ouvrages de Protection marine ou des modes d'Occupation du Littoral vis-à-vis de la montée du niveau des mers et des Océans

SDIS

Service départemental d'Incendie et de Secours

SIRACED-PC

Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Economiques de Défense – Protection Civile

TRI

Territoires à Risques Importants d'inondation

ZIP

Zone d'activités Industrielles et Portuaires

Les membres

Les membres fondateurs



Les industriels

SEVESO Seuils Hauts

CARE
CHEVRON ORONITE
CIM
ERAMET
LBC SOGESTROL
LUBRIZOL
NORGAL
OMNOVA SOLUTIONS
SHMPP
SIGALNOR
TOTAL FRANCE
TOTAL FLUIDES
TOTAL PETROCHEMICALS
YARA

SEVESO Seuils Bas

AIR LIQUIDE - SOGIF
PPG COATING

Etablissements générant des risques

EDF
SEREP
SEDIBEX

Autres acteurs économiques

AIRCELLE

Les communes

Cauville
Deauville
Épouville
Épretot
Étainhus
Fontaine-la-Mallet
Fontenay
Gainneville
Gommerville
Gonfreville-l'Orcher
Graimbouville
Harfleur
Honfleur
La Cerlangue
La Remuée
La Rivière-Saint-Sauveur
Le Havre
Les Trois-Pierres
Manéglise
Manneville
Montivilliers
Notre-Dame-du-Bec
Octeville-sur-Mer
Oudalle
Penedepie
Rogerville
Rolleville
Sainneville-sur-Seine
Saint-Aubin-Routot
Sainte-Adresse
Saint-Gatien-des-Bois
Saint-Gilles-de-la-Neuville
Saint-Laurent-de-Brèvedent
Saint-Martin-du-Manoir
Saint-Romain-de-Colbosc
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Vincent-de-Cramesnil
Sandouville

Le fonctionnement statutaire

Le bureau



Président
Edouard PHILIPPE

2nd Vice-président
Vincent MALFERE

Trésorier
François HAAS

1er Vice-président
Didier SANSON

Secrétaire général
Emmanuel LUDOT

Le conseil d'administration

COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION HAVRAISE

Edouard PHILIPPE,
Député, Maire du Havre, Président
Jean-Paul LECOQ,
Maire de Gonfreville-l'Orcher, Vice-président en charge des risques majeurs

CAUX-ESTUAIRE

Didier SANSON, Maire d'Étainhus, Président
Jacques DELLERIE,
Maire de Sandouville, Vice-président

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE HONFLEUR

Michel-Olivier MATHIEU, Maire de La-Rivière-Saint-Sauveur, Vice-président
Patrick LABBE,
Conseiller municipal d'Honfleur

COMMISSION RISQUES INDUSTRIELS DE LA CCIH

Gérard ROUSSEL,
Directeur de TOTAL Raffinage - Chimie, Plate-forme Normandie
Patrick VERLAINE,
Membre de commission risque de la CCIH

GRAND PORT MARITIME DU HAVRE

Vincent MALFERE,
Directeur général adjoint de l'exploitation
Emmanuel LUDOT,
Directeur de la zone industrialo-portuaire

UNIVERSITÉ DU HAVRE

Pascal REGHEM,
Président
Dimitri LEFEBVRE,
Professeur des universités

VILLE DU HAVRE

Benoît BIED-CHARRETON, Adjoint au maire, Chargé de l'habitat, de l'urbanisme et des cimetières

ENTREPRISE NON-GÉNÉRATRICE DE RISQUES

AIRCELLE
Jean-Marie DUBOS,
Directeur

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU HAVRE

François HAAS, Vice-Président

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU PAYS D'AUGE

Christian FOUGERAY,
Président

INSTITUT EUROPEEN DES RISQUES

Nicole AMELINE,
Présidente

Dates clefs 2013

Conseil Administration
21 mars 2013
21 mai 2013
7 novembre 2013

Assemblée Générale
24 juin 2013

Les collaborateurs



Virginie PAPE

Assistante de direction

Em@il : virginie.pape@ormes.asso.fr

Téléphone : 02.32.74.86.70



Juliette SANDU

Chargée de communication

Em@il : juliette.sandu@ormes.asso.fr

Téléphone : 02.32.74.86.66

Patrick LIONS

Directeur de la Direction pour l'Information sur les Risques Majeurs - CODAH

Mandat spécial du président pour l'animation et l'administration du projet de Gestion Collective des Risques de l'Estuaire

Em@il : patrick.lions@agglo-havraise.fr

Téléphone : 02.35.22.25.49



Pascal MALLET

Directeur adjoint de la Direction pour l'Information sur les Risques Majeurs - CODAH

Mandat spécial du président pour l'animation et l'administration du projet d'évaluation de l'impact des surcotes marines

Em@il : pascal.mallet@agglo-havraise.fr

Téléphone : 02.35.22.25.39



Ismahène TOUATI

Ingénieur

Chargée d'études risques technologiques

Em@il : ismahene.touati@ormes.asso.fr

Téléphone : 02.77.61.26.17



Ndeye Fatou MAR

Ingénieur

Chargée d'études surcotes marines

Em@il : fatou.mar@ormes.asso.fr

Téléphone : 02.77.61.26.18

Les projets

Réponse Collective aux Situations d'Urgence de la Zone Industrielle et Portuaire du Havre



Les acteurs

Collectivités

Caux-Estuaire
CCIH
CODAH
Ville du Havre

Industriel SEVESO

TOTAL

Activité Portuaire

GPMH

Services d'urgence

SDIS76

Activités Industrielles

AIRCELLE
PONTICELLI
RNUR Sandouville

Services de l'Etat

DREAL HN
DDTM
SIRACED-PC

Association

ORMES
Air Normand

Les impacts du PPRT en quelques chiffres :

1 026 bâtiments concernés

dont 351 habitations

dont 652 activités économiques

dont 23 ERP

6 000 emplois concernés (hors SEVESO)

118 études de vulnérabilités commandées

Vers une gouvernance unique en France

Les travaux de la commission RCU-ZIP pilotée par l'ORMES visent à installer une gestion des risques et un traitement des crises qui soient de plus en plus partagés et coordonnés entre tous les acteurs de l'estuaire.

La circulaire « relative au traitement des plateformes économiques dans le cadre des Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) » du 25 juin 2013 va également dans ce sens. Elle prévoit des dispositions spécifiques applicables aux plateformes, qui « pourront être mises en œuvre après la mise en place d'une gouvernance collective entre toutes les entreprises de la plateforme, sur la base d'un

engagement juridique de chaque opérateur à participer aux opérations collectives de sécurité » dont la liste est fixée dans la circulaire.

En 2013, aucune plateforme n'était engagée dans une démarche comme la nôtre mais les plus grandes plateformes y réfléchissaient. La commission RCU-ZIP a donc voté le 23 septembre 2013 la création d'une unité de projet spécifique pour la recherche des meilleurs statuts possibles pour la structure qui portera la gestion collective des risques dans le futur.

Des enjeux économiques à préserver

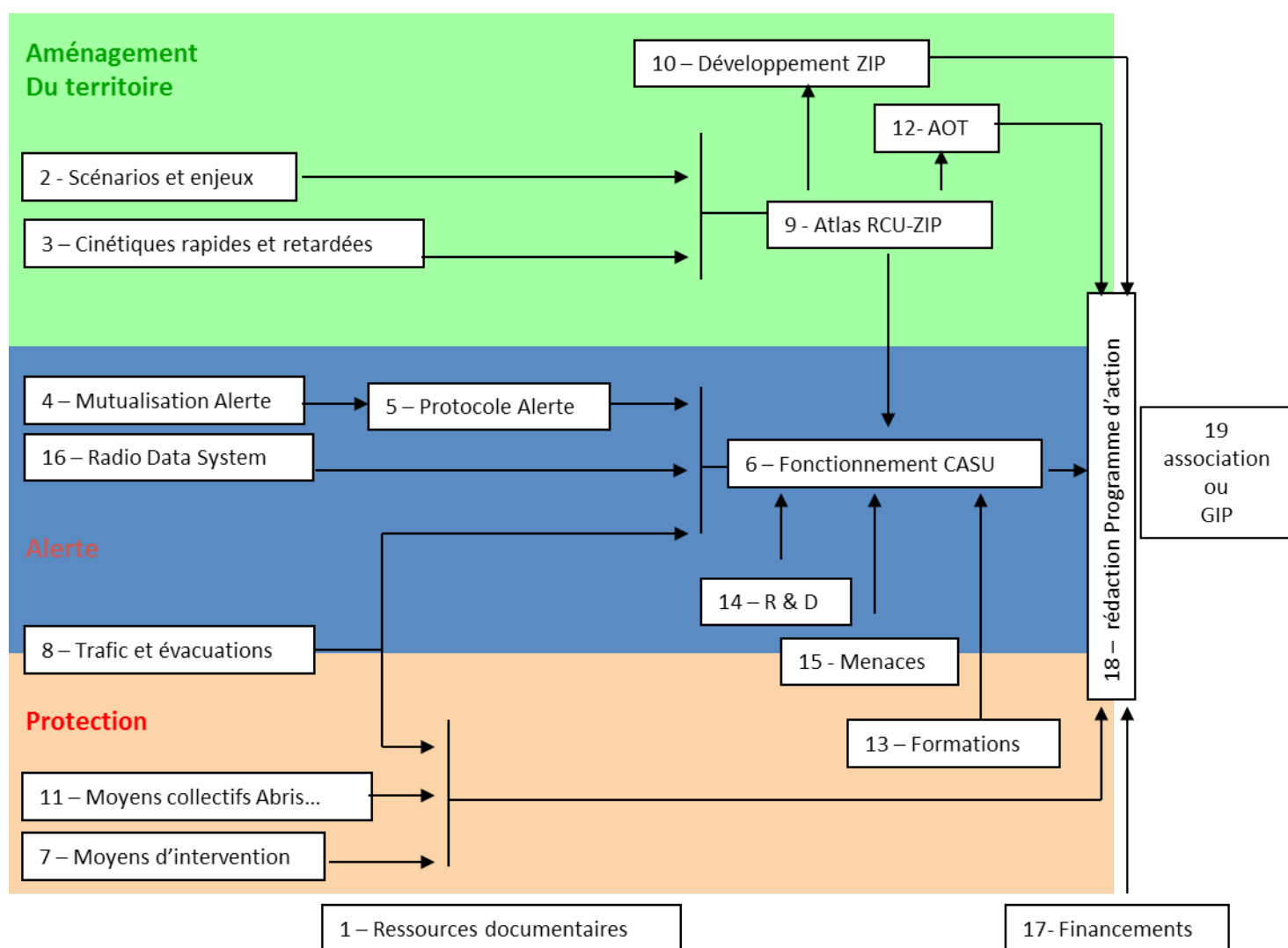
Le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), dans son cadre général, prévoit le renforcement de certains bâtis, le délaissement ou enfin l'expropriation. Pour le contexte local, 1 026 bâtiments seraient concernés par une de ces mesures, dont 351 habitations, 652 activités économiques et 23 ERP.

Des études de vulnérabilité ont été commandées par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer afin de diagnostiquer les mesures de renforcement du bâti qui pourraient s'appliquer à l'ensemble des bâtiments couverts par les zonages PPRT. Au total, sur les 118 études menées pour le compte de la DDTM, la totalité des mesures nécessaires pour renforcer le bâti excéderait les 10% de la valeur vénale des biens.

L'application des mesures définies dans le cadre général du PPRT serait alors insoutenable pour la zone industrielle du Havre et ses projets.

L'aménagement de ces mesures prévues dans la circulaire « plateforme » est donc une solution envisageable pour préserver l'économie locale et le dynamisme de la zone industrielle et portuaire du Havre. Il est ainsi nécessaire de répondre aux conditions d'application de cette circulaire plateforme de juin 2013, et de transformer les contraintes PPRT en un atout pour la sécurité globale de la ZIP. Une protection efficace des personnels et des entreprises par des moyens adaptés, en particulier avec des structures collectives, est une solution envisageable.

Axes stratégiques



Les unités de projets - UP

Objectifs

18. Rédaction du programme d'action

Cette unité de projet assure le secrétariat de la commission. Elle a pour rôle de rédiger le projet global avec l'ensemble des travaux menés dans les autres unités de projet.

19. Statuts

Cette UP a été créée dans le cadre de la réunion de la commission RCU-ZIP du 23 septembre 2013. Elle vise à travailler sur le statut juridique de la future structure qui portera la réponse collective aux situations d'urgence. A la fin 2013, une étude juridique devait être lancée auprès du cabinet de Maître RAZAFINDRATANDRA.

Ressources et financements

1. Ressources documentaires

Il s'agit pour cette unité de projet de rassembler les textes législatifs et techniques, mais aussi les études, réflexions, avis ou exemples de ce qui est mis en place sur les autres zones soumises à un PPRT.

17. Inventaire des dispositifs de financements envisageables

Le travail de cette unité de projet sera lancé quand des chiffrages seront disponibles, permettant ainsi une comparaison entre les coûts du PPRT et les coûts de la RCU-ZIP.

A titre indicatif :

Coûts PPRT : Mesures complémentaires de réduction du risque à la source, mesures sur le foncier (expropriation, délaissement, préemption), mesures de renforcement du bâti...

Coûts RCU-ZIP : Mesures individuelles ou collectives adaptées à la vie des entreprises, mesures de protection des individus...

Aménagement du territoire

2. Scénarios et enjeux

Des travaux sont nécessaires pour une utilisation à visée opérationnelle des scénarios d'aléa du PPRT.

3. Cinétiques lentes et retardées

Il s'agit dans cette UP d'évaluer les scénarios du PPRT par rapport aux capacités et délais de protection des populations avant d'être impactées.

12. Autorisations d'Occupations Temporaires

Cette unité de projet ne s'est pas réunie puisque les services juridiques du GPMH ont travaillé sur les contraintes du PPRT sur les AOT.

9. Atlas RCU-ZIP

La convention d'échange des données numériques entre l'ORMES et la DREAL a commencé à porter ses fruits en 2013. Une base de données géographiques contient les périmètres d'effets des scénarios à cinétique rapide (4050) et à cinétique lente (185) retenus pour le PPRT mais aussi les scénarios inclus dans le PPI (188). Cette base génère 13 614 périmètres d'effets très graves, graves, irréversibles et de bris de vitres.

La cartographie des bâtiments présents dans le périmètre d'étude du PPRT a été menée à terme par l'ORMES puis partagée avec la DDTM (1 026 bâtis).

10. Perspectives de développement de la ZIP

Il s'agit ici de prendre en compte le schéma de développement portuaire conduit par le GPMH.

Alerte

4. Mutualisation de l'alerte

Une étude des moyens existants a été confiée au cabinet IDL Conseil. A la lecture du rapport final, les membres de l'unité de projet ont ainsi formulé un objectif général de mutualisation : « Garantir collectivement une qualité d'alerte et d'information plus élevée que celle actuellement délivrée individuellement par chaque acteur, pour assurer une alerte dans des délais optimum de toutes les activités de la ZIP ».

16. Radio locale

Cette UP sera lancée quand les travaux sur l'utilisation du Radio Data System (RDS-FM) auront été réalisés.

5. Protocole d'alerte

Ces travaux débuteront lorsque tout le dispositif de protection des populations aura été défini. Ils compléteront le protocole d'alerte signé par tous les acteurs et intégré au PPI.

8. Gestion du trafic et des capacités d'évacuation

Un bureau d'étude a été chargé d'évaluer les possibilités d'évacuation de la ZIP et de circulation

des secours. Une concertation a lieu avec le service du GPMH en charge de ce thème.

6. Fonctionnement du Centre d'Appui

Cette unité de projet synthétisera toutes les réflexions des autres UP pour définir l'infrastructure et le fonctionnement du futur centre d'appui.

14. Intégration des résultats de R&D

Une nouvelle « convention d'expérimentation pour la recherche et le développement de solutions améliorant la réponse collective aux situations d'urgence de la ZIP du Havre » a été signée à la fin de l'année 2013. Cependant, des projets ont été mis en place dans ce cadre et sans attendre la signature de l'ensemble des partenaires : des travaux sur la modélisation de nuages toxiques, des travaux pour le développement de la plateforme SecuRevi, des travaux autour de la veille et l'utilisation des réseaux sociaux en cas de crise...

15. Prise en compte des menaces

Il s'agit d'un travail spécifique avec les services de la défense nationale.

Protection

11. Moyens de mise à l'abri/confinement collectif/ évacuation protégée

L'objectif initial est de constituer une base de données des outils, des techniques, des moyens, des signalétiques, pouvant être mis en oeuvre pour une protection individuelle ou une mise à l'abri collective.

13. Diffusion des connaissances et assistance aux activités de la ZIP

Il s'agit de définir dans cette unité :

- l'ensemble des projets de formation à mettre en oeuvre pour permettre à chaque activité économique de la ZIP de développer son plan de mise à l'abri de son personnel.
- une nouvelle politique publique de protection de la population, adaptée aux nouveaux enjeux du PPRT et de la RCU-ZIP, à projeter sur les cinq années à venir.

7. Mutualisation des moyens d'intervention

Cette unité de projet a terminé ses travaux en proposant une grille d'évaluation, commune à l'ensemble des établissements SEVESO, du niveau de réponse face à un évènement. Elle a aussi permis de dresser la liste des conventions entre industriels qui sont en vigueur à l'heure actuelle dans la ZIP. Les membres ont constaté la suffisance des moyens de lutte contre les feux d'hydrocarbures mais qu'il faudrait porter une attention particulière aux moyens d'intervention en ambiance toxique. Ils se sont aussi prononcés en faveur de l'implantation d'un plateau d'entraînement spécifique sur la ZIP.

Des synergies aux partenariats

SecuRevi : une plateforme globale à disposition de tous

Les partenaires : SDIS 29, INOVADYS

Le club utilisateurs : EDF Division de la production nucléaire ; TOTAL France, Groupe Leclerc...

Pour l'année 2013, il y avait deux objectifs pour la plateforme SecuRevi : augmenter le contenu disponible et améliorer parallèlement la sécurité de la plateforme.

Dans le cadre d'une première réunion du club d'utilisateurs, EDF Direction de la production nucléaire et Total France exprimaient clairement leurs volontés de travailler sur la sécurité des données informatiques et le moyen d'échanger de façon hautement sécurisée. L'ORMES s'est également tourné vers ces questions en cryptant les disques durs et en utilisant des solutions validées par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Informations (ANSSI) dans le cadre d'une collaboration constante.

En matière de contenu, au-delà de l'intégration

des plans de mises à l'abri qui étaient disponibles à la CODAH, la plateforme SecuRevi a également intégré les dossiers départementaux sur les risques majeurs, les dossiers d'information communaux sur les risques majeurs, certains plans communaux de sauvegarde...

Enfin, avec nos partenaires, nous avons réalisé plusieurs campagnes de photographie au sol et par drone sur l'ensemble du territoire industriel et portuaire du Havre. Ces prises de vues sont intégrées dans la plateforme afin de fournir des vues panoramiques des points clés de nos territoires.

Une convention d'expérimentation pour des projets multiples

Les partenaires : SIRACED-PC, DREAL, DDTM, CODAH, SDIS, GPMH, CRI-CCIH, Météo-France, Air Normand

Les projets : Modélisation de nuages toxiques, Veille et Médias sociaux, plateforme de simulation...

A la fin de l'année 2013, une convention d'expérimentation a été signée par l'ensemble des partenaires dans le but de rechercher, d'évaluer et d'organiser de nouveaux outils permettant une amélioration globale de la sécurité sur la ZIP du Havre. De nombreux projets de recherche et développement étaient d'ores et déjà identifiés avec certains partenaires. Certains d'entre eux ont déjà fait l'objet d'accords ou de conventions spécifiques avec des parties prenantes ou des partenaires.

A titre d'exemple, l'ORMES travaille depuis la fin 2013 avec le CEA sur des modélisations de dispersion toxique dans l'air. Cette convention vise à organiser le fonctionnement des outils disponibles à la CODAH actuellement (Safer HR) avec des outils spécifiques du CEA (le modèle CERES). L'ORMES travaille également avec la société MASA

Group, pour le développement d'outils de simulation adaptés au traitement de crises. Le but de ce projet est d'obtenir des simulations qui s'intégreraient dans les exercices de traitement de crise mais également des outils opérationnels pour le futur centre d'appui.

Durant l'année 2013, Air Normand a également signé la convention d'expérimentation. Suite au rapport sur la fuite à Lubrizol Rouen, Air Normand et Air Rhône Alpes mènent conjointement des travaux pour éventuellement développer des réseaux de mesures adaptés à la problématique des événements incommodants.

Enfin, l'ORMES élabore un atlas de cartes heuristiques qui sera mis à disposition de l'ensemble des membres après finalisation.

Commission Technique d'étude et d'évaluation des Surcotes Marines dans l'Estuaire de la Seine



Les acteurs

Collectivités

CODAH
Ville du Havre
Ville d'Honfleur

Activités Portuaires

GPMH
GPMR

Services de l'état

CETMEF (futur CEREMA)
Météo-France

Associations

ORMES
AURH

Autres organismes

GIP Seine Aval
AESN
Université du Havre

Des enjeux importants

- 3 500 bâtiments d'habitation
- 300 bâtiments sensibles
- 2 000 bâtiments d'activités
- 1 000 réservoirs
- 34 usines à risques du PPI
- Plusieurs centaines de kilomètres de voies ferrées

Les objectifs de l'étude

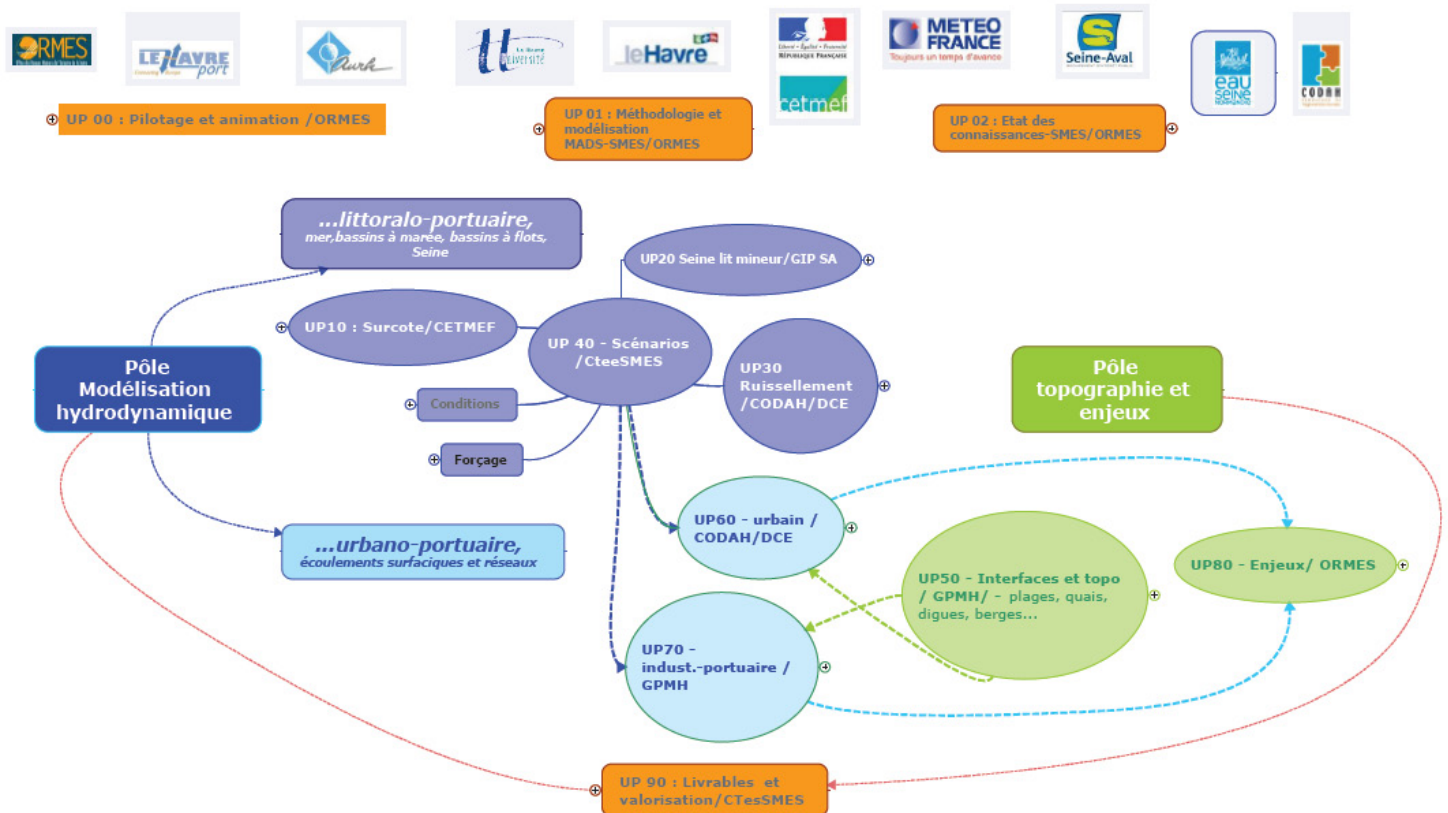
La Commission Technique d'étude et d'évaluation des Surcotes Marines dans l'Estuaire de la Seine (CTeeSMES) se fixe comme objectif d'améliorer les connaissances sur les risques associés aux submersions marines.

L'objectif est de mieux connaître l'aléa submersion par surcote marine dans l'estuaire, notamment grâce à différentes modélisations prenant en compte la dynamique hydraulique

des phénomènes en cause. L'objectif est également de répertorier les enjeux exposés et enfin de réfléchir aux stratégies de résilience.

En 2015, la commission envisage la rédaction d'un plan d'action présentant une stratégie globale de résilience face aux submersions marines.

Les unités de projets



Pôle Modélisation Hydrodynamique

Modélisation littoralo-portuaire (mer, bassins à marée, bassins à flots, Seine)

UP 10 : Modélisation des surcotes dans les bassins

En novembre 2013, une première version du modèle était présentée par cette unité de projet dans le cadre d'un rapport intermédiaire. Le but est de prendre en compte les phénomènes de surcotes exceptionnelles et de simuler les niveaux d'eau dans les bassins portuaires soumis aux marées.

UP 20 : Modélisation des inondations par débordement de la Seine

Cette UP a développé et calé un modèle d'évaluation du niveau d'eau dans le lit mineur de la Seine. Il est particulièrement

adapté à la prise en compte des phénomènes fluviaux combinés aux surcotes dans la partie amont (du pont de Tancarville au pont de Normandie).

UP 30 : Modélisation du ruissellement

Cette UP a été intégrée dans l'UP60.

UP 40 : Définition de scénarios d'aléa

Cette UP a la charge de définir des scénarios de submersion en fonction des modèles qui seront définis dans les UP 10, 20, 30, 60 et 70. Ce travail est toujours en cours.

Modélisation urbano-portuaire (écoulements et réseaux)

UP 60 : Modélisation des réseaux d'assainissement de la Ville du Havre

La CODAH DCE améliorera son modèle hydraulique couvrant à la fois la surface urbaine et les réseaux souterrains. Ces développements sont prévus pour 2014.

UP 70 : Etude de danger des ouvrages hydrauliques du GPMH

L'étude de danger des digues du GPMH a débuté par la caractérisation des ouvrages et de leurs environnements. L'identification des aléas et des enjeux a ensuite été menée avec des modélisations qui étaient encore en cours à la fin 2013. L'étude sera achevée en 2014.

Pôle Topographie et enjeux

UP 50 : Interfaces et TOPO

Cette unité de projet s'est occupée de l'acquisition de données géographiques nécessaires aux travaux des autres unités de projets. Plusieurs levés topographiques sur le terrain ont donc été organisés avec les partenaires en 2013.

UP 80 - Analyse des enjeux et modélisation du risque

Cette unité a mené le recensement et la cartographie des enjeux selon différents secteurs (urbanisé, portuaire, naturel, agricole). Après croisement avec les aléas fournis dans d'autres unités de projets, il a été possible de commencer l'étude et la cartographie des vulnérabilités dès 2013. Les travaux continueront dans ce sens en 2014 avec les cartographies des UP 10, 20, 30 et 60.

Participation à des projets de recherche

Projet SAO POLO

Partenaires :

CEREMA, EDF, Université du Havre, Université de Technologie de Compiègne, REPORTEX, CODAH, ORMES

Ce projet a visé à l'adaptation des structures côtières face au changement climatique. Dans le cadre du colloque national «Dignes maritimes et fluviales de protection contre les submersions», le CEREMA a valorisé le projet lors d'une conférence.

Projet STARFLOOD / Union européenne

Partenaires :

Université de Tours (CITERES), Université Via Domitia de Perpignan, Ecole supérieure des géomètres et topographes, Conservatoire national des arts et métiers, EDL Architectes, ORMES

Ce projet européen établi sur 2012 - 2016 doit analyser les politiques et les modes de gouvernance existant en matière de risque d'inondation dans chacun des pays participants et leurs déclinaisons locales.

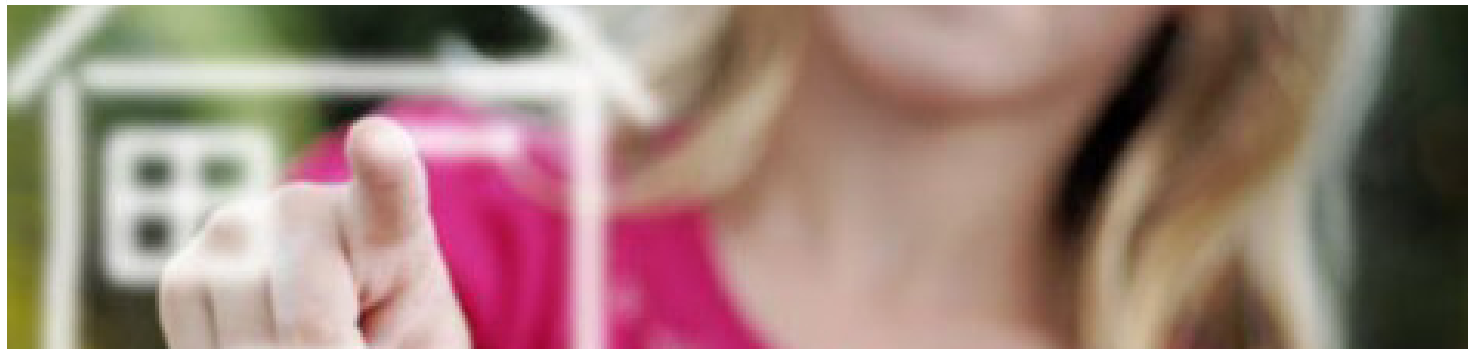
Le Havre, Nice et Nevers sont les trois terrains d'étude français de ce projet.

A terme, le projet a pour but de proposer des éléments d'amélioration appropriables par les gestionnaires du territoire ainsi que par la Commission Européenne.

Projet PRECIEU

Ce projet était à l'étude à la fin 2013, il devra courir de 2014 à 2016. Il s'agit d'un Programme d'Etudes sur la Contrainte d'Inondation dans les projets urbains en Espaces Inondables.

Le but de ce projet en cours de définition sera d'analyser la résilience urbaine face aux inondations.



Objectifs

L'un des objectifs de l'association est d'augmenter globalement la préparation des populations face aux risques majeurs.

L'information préventive des populations et le développement des bonnes pratiques lors des événements majeurs sont au coeur de notre politique de communication.

Dans cette optique, nos actions ont intégré les éléments de la « Doctrine SAIP » (Guide ORSEC alerte et information des populations) parue en Juin 2013.

L'association s'est aussi engagée vers l'usage des « médias sociaux pour la gestion des urgences » (MSGU) et plus globalement vers l'intégration de nouveaux médias dans nos systèmes de communication.

Enfin, à la demande du conseil d'administration, un atelier de réflexion « DoIP » a été proposé à l'ensemble des membres de l'ORMES. Pour instaurer une nouvelle dynamique de l'information préventive, il s'agit de mettre en oeuvre une véritable politique publique de protection de la population dans le cadre du déploiement du PPRT.

Médias Sociaux et Gestion des Urgences

Les médias sociaux prennent de plus en plus de poids dans le traitement des événements de sécurité civile. Cette thématique se développe en France et l'ORMES a conduit plusieurs expérimentations dans ce domaine.

Le compte AlerteEstuaire a été utilisé à plusieurs reprises en 2013 pour diffuser des informations sur des événements perceptibles aux populations. Il a même été repris directement par le site d'information 76Actu lors d'un exercice à la centrale thermique EDF du Havre (le 3 décembre 2013).

La coordination avec la commission risques industriels de la CCIH est permanente, de manière à créer une synergie entre

@alertestuaire et Allo Industrie (le numéro vert à disposition de la population au 0800 101 092).

Enfin, l'ORMES s'organise également pour mettre en place une veille active des réseaux sociaux en cas d'événement majeur sur l'estuaire de la Seine. Différents outils ont donc été testés et organisés pour être le plus efficaces possible et tirer le meilleur parti des réseaux sociaux lors de crise.



Vers une politique publique

La politique publique de protection des citoyens est une stratégie menée par l'ORMES mais s'appuyant sur l'ensemble des membres de l'association qui disposent des moyens nécessaires pour agir sur la situation actuelle du citoyen face aux risques majeurs.

Dans un soucis de cohérence avec les mesures du PPRT, les membres de l'ORMES se fixent un délai de 5 ans pour atteindre une protection effective de chaque citoyen.

Les ateliers DoIP

Ces réunions avec les différents partenaires de l'association ont pour but de faire éclore des principes, des leviers, des actions susceptibles d'être mises en oeuvre dans le cadre de cette politique publique pour l'information sur les risques majeurs et l'autoprotection du citoyen.

A la suite des travaux communs et de visites sur le terrain pour recueillir les meilleures expériences nationales, le but est de replacer le citoyen comme acteur de sa propre sécurité (en accord avec la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004).

Les réunions devront déboucher sur un programme d'actions et une priorisation des éléments à mettre en oeuvre en fonction des différentes cibles à atteindre.

Le projet devrait être présenté au cours de l'assemblée générale en juin 2014.

En quelques chiffres

- 1 réunion de lancement - fin 2013
- 6 réunions prévues avant juin 2014
- 3 visites de terrain
- Une politique sur 5 ans
- Un maximum de partenaires / porteurs de la politique publique

Le Haut Comité Français pour la Défense Civile

Visite de la session nationale

Le 27 septembre 2013, la promotion de la session nationale «Résilience et sécurité sociétales» du Haut Comité Français pour la Défense Civile est venue au Havre sur l'invitation de l'ORMES.

Dans le cadre de cette journée d'étude sur le terrain, l'ensemble des auditeurs a pu profiter d'une présentation de la démarche RCU-ZIP par Patrick LIONS dans le courant de la matinée. Ensuite, une visite en autocar leur a permis de prendre conscience de la dimension de la zone industrielle et portuaire du Havre.

Après un déjeuner ouvert à toutes les discussions, les auditeurs ont embarqué à bord d'un bateau pour une visite commentée du port du Havre.

Enfin, la journée s'est terminée par une table ronde entre les auditeurs et des acteurs de la commission RCU-ZIP de l'ORMES (élus, industriels, port, SIRACED-PC...)

Cette visite de terrain a été très appréciée par les auditeurs et contribue au rayonnement du Havre auprès des responsables sécurité/sûreté des plus grandes organisations.



L'Institut Européen des Risques



La dissolution de l'IER

Le 19 décembre 2013, une assemblée générale extraordinaire était réunie pour dissoudre l'association.

Le grenelle de l'estuaire de la Seine avait confié à l'IER la création d'un outil numérique de mutualisation de l'information. Conçu grâce à la mobilisation de tous les partenaires de l'institut, le système PolitES était opérationnel à la fin 2013.

Cet outil d'intelligence territoriale n'avait pour vocation de rester et de se développer au sein de l'IER. En conséquence, l'assemblée générale extraordinaire a enregistré la dissolution de l'association.



NOTES